



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

SÉANCE SPÉCIALE DU 30 AOÛT 2006 À 19 HEURES

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOÛT 2006
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
 - 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 7 AOÛT 2006
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 22 AOÛT 2006
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
 - 4.1 10^E DÉGUSTATION DE PÂTÉ CHINOIS
5. **AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
 - 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS, DES VÉHICULES DE TRANSPORT D'ÉQUIPEMENT ET DES VÉHICULES OUTILS ANNULANT LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 812-1997, 812-01-1998 ET 812-02-1998
 - 5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 926-2006 INTITULÉ *RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS, DES VÉHICULES DE TRANSPORT D'ÉQUIPEMENT ET DES VÉHICULES OUTILS ANNULANT LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 812-1997, 812-01-1998 ET 812-02-1998*
 - 5.3 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 926-2006 INTITULÉ *RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION*

*DES CAMIONS, DES VÉHICULES DE TRANSPORT
D'ÉQUIPEMENT ET DES VÉHICULES OUTILS ANNULANT
LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 812-1997, 812-01-1998 ET
812-02-1998*

- 5.4 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UNE SOMME DE CINQ CENT VINGT-CINQ MILLE DOLLARS (525 000 \$) AFIN DE RÉALISER DIVERS TRONÇONS DE LA ROUTE VERTE (FONDATION ET PAVAGE) ET DE CONSTRUIRE UN PONT RELATIF À LADITE ROUTE VERTE
- 5.5 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'INCLURE LES NOUVELLES COTES D'INONDATION DE LA RIVIÈRE YAMASKA DANS LE SECTEUR DU DOMAINE SAINT ANDRÉ ET DU LAC SHEFFINGTON ET ANNULANT LA DISPOSITION QUI INTERDIT L'OCCUPATION D'UN SOUS-SOL D'UN BÂTIMENT PAR UN USAGE DU GROUPE D'USAGES COMMERCIAL OU INDUSTRIEL, DANS LA ZONE C04-434
- 5.6 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-25-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'INCLURE LES NOUVELLES COTES D'INONDATION DE LA RIVIÈRE YAMASKA DANS LE SECTEUR DU DOMAINE SAINT ANDRÉ ET DU LAC SHEFFINGTON ET ANNULANT LA DISPOSITION QUI INTERDIT L'OCCUPATION D'UN SOUS-SOL D'UN BÂTIMENT PAR UN USAGE DU GROUPE D'USAGES COMMERCIAL OU INDUSTRIEL, DANS LA ZONE C04-434
- 5.7 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-25-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'INCLURE LES NOUVELLES COTES D'INONDATION DE LA RIVIÈRE YAMASKA DANS LE SECTEUR DU DOMAINE SAINT ANDRÉ ET DU LAC SHEFFINGTON ET ANNULANT LA DISPOSITION QUI INTERDIT L'OCCUPATION D'UN SOUS-SOL D'UN BÂTIMENT PAR UN USAGE DU GROUPE D'USAGES COMMERCIAL OU INDUSTRIEL, DANS LA ZONE C04-434

6. **RÈGLEMENTS**

7. **AFFAIRES COURANTES**

7.1 **TRÉSORERIE**

7.2 TRAVAUX PUBLICS

- 7.2.1 ACQUISITION D'UNE SERVITUDE D'ÉGOUT PLUVIAL TOUCHANT UNE PARTIE DU LOT 2 928 666 DU CADASTRE OFFICIEL DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE BROME (RUE BROUSSEAU)

7.3 URBANISME

7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX

- 7.4.1 ADJUDICATION DU CONTRAT DE RACCORDEMENT D'AQUEDUC DU RÉSERVOIR BERTHIER

7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

8. DIVERS

- 8.1 NOM DONNÉ À DEUX RUES DANS LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL « RIVE GAUCHE »
- 8.2 61^E CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DES CANTONS-DE-L'EST

9. AFFAIRES DU PERSONNEL

10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.